

Cher-es ami-es,

Cela fait quelques temps que circule une pétition au sujet de Montpertuis, et vous êtes nombreux à nous avoir interpellés.

C'est pourquoi nous estimons nécessaire de vous donner des explications afin que vous puissiez vous faire une opinion et afin de tordre le cou aux rumeurs urbaines qui courent l'agglo de Vichy à ce sujet.

Ce projet n'est pas neuf mais remonte, en tant que tel à 2013 ; le retour du site dans le giron de l'agglomération étant évoqué depuis 2007 et le départ de Giat - Manurhin. Sur un site anciennement industrialisé et bien situé, il est apparu pertinent de refaire de l'industrie. Restait (et reste toujours) à trouver un projet porteur.

Aussi, non pas le projet mais la vocation du site est-elle inscrite dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, document mis en place en 2000 et dont les lois Grenelle sur l'environnement renforcent les objectifs, notamment environnementaux): elle a longuement été débattue, notamment en public, en amont du vote du SCOT par le conseil de VVA depuis 2010 et votée en 2013 (et donc par les élus écologistes de l'époque, dont Anne Babian-Lhermet). Elle figure également dans le projet d'agglomération de VVA, voté l'année passée et dans celui qui le précédait.

Aussi la modification du PLU de Bellerive n'est-elle que la résultante de ces précédents votes, le PLU devant être compatible avec le SCOT.

Par ailleurs, il ne s'agit pas en tant que telle de la transformation d'une zone N (naturelle) en zone UI (à industrialiser) – ce qui a lancé la polémique - mais de la validation juridique d'un état de fait pré-existant à savoir que cette zone n'a jamais été naturelle mais toujours construite et exposée à des activités militaires relativement polluantes : son classement était destiné à ne pas perturber sa vocation militaire.

La pétition est portée par certains riverains : on peut comprendre leurs inquiétudes, du fait notamment d'un manque d'information. Mais s'ils ont fait construire avant 2007, ils avaient connaissance des désagréments et des pollutions engendrées par le site Manurhin (explosions, accidents...). Auquel cas, leur situation actuelle est plutôt un progrès.

S'ils se sont installés par la suite, pourquoi ne se sont-ils pas inquiétés un peu plus tôt de l'avenir du site qui est en train d'être dépollué (pour une occupation industrielle : excavations à 8 mètres ; pour tout autre occupation : excavation à 20 mètres)? Dépollution qui, par ailleurs, prend un retard fou et reste est à la charge du propriétaire, à savoir l'Etat.

Quant aux craintes liées au projet, second volet de la contestation, elles sont tout à fait légitimes, mais à nos yeux très exagérées :

³⁵₁₇ en l'état actuel du projet qui en est encore au stade du prototype industriel dans certains laboratoires.

³⁵₁₇ eu égard aux engagements unanimes de tous les responsables de cette agglo (de droite comme de gauche et a fortiori écologistes) de ne jamais voir arriver une industrie polluante dans le secteur.

³⁵₁₇ eu égard ensuite à la nature éventuelle du projet, tel que souhaité par VVA : un projet industriel imaginé par le conseil de développement du Grand Clermont, affiné en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), dans la perspective de développer la filière bois. Le site de Montpertuis serait a priori le plus adapté à cette activité dans la région. Aussi VVA s'est-elle positionnée sur un projet qui est depuis d'envergure métropolitaine.

L'idée actuelle est de produire de l'éthanol 2ème génération, c'est-à-dire à partir de bois. Il diffère de la 1ère génération produite à partir de céréales et donc en concurrence avec les usages agricoles et vivriers et que nous aurions refusé d'emblée en tant qu'écologistes. D'ailleurs, l'idée de réutiliser Montpertuis en tant que zone d'activités est une réponse à la nécessité de développer l'activité sans grignoter de nouvelles terres agricoles.

Il diffère encore de la 1ère génération, en cela qu'il ne serait pas dédié à faire du carburant, mais à être transformé en butadiène puis en caoutchouc synthétique : Michelin a besoin de butadiène biosourcé parce que les nouvelles pratiques de raffinerie limitent drastiquement les quantités de butadiène produites.

Cet éthanol de 2ème génération serait produit :

- soit par réaction enzymatique et par fermentation (de simples levures) ;
- soit par thermochimie (gazéification du bois puis production des molécules recherchées...)

En l'état actuel des choses, on ne sait rien ni des investisseurs, il n'y en a pas (même pas Michelin qui n'a pas prévu d'investir dans le projet, contrairement à ce qui est affirmé), ni de la technologie qui sera retenue. Ni même de la viabilité économique de la chose.

Quant à la pollution liée à un bioréacteur de ce genre, les informations qui circulent évoquent des pollutions au méthaldéhyde ou à l'acétaldéhyde, deux composés organiques résultant de la combustion de l'éthanol : sauf que le projet vichyssois ne consistera qu'à produire de l'éthanol qui sera exporté puis transformé ailleurs en butadiène (on parle également d'émanations pestilentielles, en entretenant la confusion entre Feyzin et Montpertuis. Il semblerait que la trituration du bois préalable à une telle activité puisse engendrer de telles émanations : il nous faudra veiller à cela également. Mais en l'état actuel des choses, il est bien difficile de se faire une idée).

Nous avons l'impression que le manque d'informations et le flou qui entourent ce projet contribuent à ce que des rumeurs autoamplifiées circulent et alimentent la polémique.

En tant qu'écologistes, nous ne nous sommes pas opposés à la réindustrialisation de Montpertuis et nous la soutenons en posant un certain nombre de conditions :

- Bien évidemment quant à la nature de la technologie à venir : on est dans l'attente. Mais nous demandons qu'elle soit la plus propre possible et sans impact sur notre environnement proche.

Nous demanderons également à ce qu'au-delà de ce projet de bioéthanol encore dans les limbes, VVA s'engage à concevoir et bâtir un projet industriel viable et diversifié, pourquoi pas autour de la filière bois, avec ou sans ce projet d'ailleurs.

- Quant à l'impact de la future activité sur la ressource en bois régionale : ce peut être une opportunité de dynamiser la filière bois régionale, mais sans pour autant impacter les autres usages (chaufferies bois, biogaz, bois d'oeuvre, etc.) ni transformer nos forêts en usines à éthanol. Nous exigerons donc d'avoir un suivi du cycle de vie de l'éthanol si on devait confirmer cette activité.

- Quant à son impact sur l'environnement immédiat, notamment via la question du transport, si sensible à Vichy. Nous militerons pour un approvisionnement par le rail, avec à proximité du site de Montpertuis, la gare de St Rémy en Rollat sur la ligne Saint-Germain / Gannat. Ce sont 400 000 mètres cubes de bois qui sont envisagés par an. La question de la route et des émissions de polluants qui y sont liées est à notre avis plus inquiétante que celle du site.

Pour finir, deux remarques complémentaires :

- S'il existe un risque SEVESO sur l'agglomération, il est à Cusset en zone dense : il s'agit du site Lagarde.

- L'argument selon lequel Vichy ne serait qu'une station thermale est illusoire : la résilience du tissu économique vichyssois dépend de sa grande diversité, notamment industrielle. C'est sans doute un patrimoine à préserver, idéalement via une transition vers des modes de production durables et écologiques : en tant qu'écologistes, nous avons à porter une exigence de transition industrielle vers des modes d'écologie industrielle, d'économie circulaire et locale.

Voilà, chers amis, les informations que nous pouvons vous donner, en espérant avoir répondu à vos questions.

Nous continuons à nous renseigner et à surveiller ce dossier.

Amicalement.

François Skvor - Anne Babian-Lhermet